

En bref : comment mettre en place la collecte?

Toutes les opérations sont centralisées sur <https://www.collecte-mobile.orange.fr>

1

Créer un compte pour accéder au site.

Remplir le formulaire d'inscription pour s'inscrire au programme. L'adresse mail ne peut être utilisée qu'une fois.

2

Rattacher votre demande à notre opération.

Lors du remplissage du formulaire, il est impératif de se rattacher au groupement « 28ème défi interentreprises_Bourges 2026 ».

3

Commander un ou plusieurs cartons de collecte et le(s) mettre en visibilité pour votre personnel.

Le carton est livré par voie postale dans un délai de 10 jours ouvrés

En bref : comment mettre en place la collecte?

4

Rapporter impérativement le(s) collecteur(s) le jour de l'évènement.

Le 25 septembre 2026 au lac du Val d'Auron, avant le départ de la course, sous la tente Orange.

5

Assister à l'annonce des résultats et à la remise des prix.

Après avoir déposé vos collecteurs, ceux-ci seront comptabilisés et un classement sera établi. Les résultats et la remise des prix auront lieu le soir, lors du dîner au Pavillon d'Auron.

6

La collecte sera transmise à Orange pour être recyclée.

Orange confiera ensuite la collecte aux Ateliers du Bocage pour être recyclée.

FAQ : réponses aux questions les plus fréquentes

- **Quelle est la taille du carton de collecte?**
Dimension du carton : 30x30x30cm, il peut contenir environ 70 mobiles sans les accessoires. Poids maximum: 12 kg
- **Quel type d'équipement est collecté ?**
Tous les téléphones mobiles (peu importe le modèle, l'état ou l'opérateur) , les tablettes, accessoires mobiles (câbles, chargeurs, oreillettes....)
- **Qui effectue le recyclage ?**
Ateliers du Bocage entreprise d'insertion professionnelle membre d'Emmaüs et partenaire d'Orange assure le tri, démontage, reconditionnement des mobiles.
Pour les mobiles hors service, la responsabilité du recyclage incombe à Ecosystem, avec ses partenaires locaux pour le traitement des déchets. (Weecycling pour le recyclage des téléphones HS et Screlec pour les piles et batteries).
- **Les données personnelles sont-elles effacées ?**
Oui, avant d'être revendus, les terminaux sont testés, nettoyés et toutes les données personnelles sont effacées.
Chaque lot mis en vente est audité par un huissier de justice.
- **Comment sont utilisés les bénéfices ?**
Les bénéfices servent à financer la filière solidaire et les opérations de collecte en France.
- **Est-ce que la collecte est payante ?**
Non, Orange prend en charge l'ensemble des coûts logistique et de traitement des mobiles.
- **Je m'occupe de plusieurs sites, comment gérer la collecte?**
Nous pouvons créer sur demande un groupement pour vous permettre de visualiser l'ensemble de vos sites enregistrés sur la plateforme. Il vous suffit d'en faire la demande via le formulaire contact ou collecte.moble@orange.com

Les nouveaux supports de communication et de sensibilisation mis à disposition



L'infographie



Affiche générique



Affiche pédagogique



Affiche Pédagogique decli écoles

Les visuels sont disponibles dans la médiathèque <https://collecte-mobile.orange.fr/mediatheque>